

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0
Date de Publicité : 05/05/2021
Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du mardi 4 mai 2021
Qe-2021/20

Aujourd'hui 4 mai 2021, à 14h02,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Madame Géraldine AMOUROUX et Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM présents à partir de 15h31, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h25, Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18h00, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h00

Excusés :

Question écrite du groupe Bordeaux en Lutttes présentée par Antoine Boudinet concernant les maraudes, les sans-abri, le logement d'urgence.

Lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2020, suite à une rencontre avec les associations de maraude, le groupe Bordeaux en Lutttes a présenté deux questions écrites concernant les sans-abris et le logement d'urgence.

Nous y dénonçons déjà les dispositifs anti-sdf, installés un peu partout dans la ville, comme une architecture sciemment conçue pour que ces invisibles disparaissent tout à fait ; l'absence de bancs, de bains-douches publics, de bagageries, de points d'information, d'accueils de jour, d'accueils de nuit, le manque de fontaine, le manque d'éducateurs de rue, de psychologues de rue, tout cela prouvant que cette population n'a tout simplement pas été prise en compte.

Malgré une crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an, malgré des confinements successifs et prévisibles, une nouvelle rencontre avec les associations nous permet de dire que peu de choses ont évolué dans le drame humain que vivent quotidiennement les sans-abris.

Le manque d'anticipation de la mairie, son absence d'une volonté politique offensive, actée par le refus de l'application de la loi de réquisition, précarisent encore plus des personnes extrêmement fragiles sur le plan psychologique et bien sûr financier.

C'est là que se trouve l'insécurité qui devrait être la priorité des élu.e.s bordelais.es : la mise à l'abri des plus faibles, crise sanitaire ou non.

Aujourd'hui donc, force est de constater qu'hormis la réouverture des fontaines, la mise à disposition de deux points d'accueil négociés avec les maraudes et qui garantissent, pour moins d'une dizaine de bénéficiaires, un espace sans contrôle de police, la plupart des demandes des associations n'ont pas été entendues.

Au contraire, elles ont plutôt la sensation que la mairie se repose trop, voire entièrement, sur le travail bénévole sans donner de moyens supplémentaires ou avec un soutien logistique à minima.

Pas de bagagerie, pas d'embauches suffisantes de psychologues ou d'éducateurs, pas de mise à disposition de personnel municipal pour le ramassage des dons, insuffisance des lieux de stockage.

Sous prétexte d'un coût d'assurance trop élevé, la mise à disposition d'un local aménagé pour préparer les repas à distribuer a été refusé par la mairie.

Pourtant de l'argent, il y en a. Il s'agit avant tout de choix politiques. Face à ce problème de logement, de désœuvrement psychique et économique, il faudrait des actes forts et non pas un soupoudrage de mesurette inefficaces où le vite-fait-mal-fait se substitue trop aisément à une vision à long terme.

Les maraudes demandent par exemple la création d'un centre d'appel d'urgence psychologique spécifique pour les sans-abris avec des équipes d'astreintes.

En ce qui concerne Bordeaux en Lutttes, dans la liste des urgences, nous choisissons d'interpeller la mairie sur deux points.

Alors que la situation empire jour après jour, la Marie de Bordeaux envisage-t-elle de répondre positivement à la demande urgente de mise à disposition de locaux de la part des Maraudeurs ? Peut-elle s'engager sur la réouverture, à court terme, des bains douches et d'une bagagerie supplémentaire ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 mai 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Antoine BOUDINET